LE PETIT WICROIS

Numéro 1 / Août 2020

Le mot du Maire

Chères Wicroises, chers Wicrois,

A compter de ce numéro et tous les quadrimestres, vous recevrez dans vos boites aux lettres et sur le site internet de la mairie, des informations pratiques sur la vie de notre commune.

Actuellement ce sont les mesures à respecter pour tenter de ralentir la propagation du virus qui sont les priorités des décisions communales. Elles impactent notre quotidien par le port du masque obligatoire pour les personnes de plus de 11 ans, à compter du lundi 2 août 2020, dans toutes les zones de rencontre de notre commune, mairie, église, city stade.
Nous ne manquerons pas de vous informer rapidement des décisions prises qui seront à appliquer dans les communes de la MEL.

Nous attendons également les mesures à mettre en place pour la rentrée scolaire. Ici aussi, la commune fera le maximum afin d'accueillir l'ensemble des élèves dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Vous trouverez également dans ces bulletins d'informations, les décisions importantes prises par le Conseil Municipal.

Un rappel sur les gestes civiques et de bons voisinages à respecter dans la commune sera pareillement précisé.

En dernière page, vous trouverez toutes les informations utiles concernant les horaires et les numéros de téléphone en place dans la commune.

Je ne peux pas terminer ce premier numéro sans remercier chaleureusement Mme Maryline LENFANT, notre secrétaire de mairie, qui après plus de 20 ans au service de notre commune fait valoir ses droits à la retraite et se consacrera dorénavant à sa famille et ses passions. Vous avez pu, pendant toutes ces années, apprécier sa disponibilité et ses compétences au service de notre commune. Un GRAND merci et bonne retraite.

A compter du 3 août 2020, Mme Angélique TISON THOMAS sera notre nouvelle secrétaire de mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue et je compte sur vous tous pour l'accueillir comme il se doit.

Le conseil municipal vous souhaite une bonne rentrée et vous donne rendez-vous aux prochaines manifestations dans notre commune.

A très bientôt.

Votre Maire,
Philippe LACAZE.

Les échos du Conseil Municipal

LES ECHOS DU CONSEIL

Vous retrouverez sur cette page toutes les questions traitées par l'équipe municipale lors des Conseils Municipaux.

Pour votre information, les délibérations prises en Conseil Municipal sont affichées sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

- **Conseil Municipal du 26 Mai**

Issu des élections du 15 mars, le Conseil Municipal a été officiellement installé le mardi 26 mai. Les 11 élus étaient présents et ont procédé à l'élection de Monsieur Philippe LACAZE en tant que Maire et à la désignation de 3 adjoints : Raphaël BREHON, Jean-Luc DUTOIT, Marie Jo Bonnel et d'un conseiller délégué : Gilbert VAN STAEN.
Lors de son discours, le Maire nouvellement élu a remercié Marie Jo BONNEL de sa confiance en sa candidature.
Monsieur Raphaël BREHON a été de nouveau élu conseiller métropolitain.

COMPOSITION DU CCAS : Mesdames Marie Jo BONNEL, OUDART Alice, LIAGRE Anne-Catherine, BOIDIN Marie Paule, LERICHE Brigitte, HASQUINS Laurence et Messieurs DOBOSZ Olivier et FRANCOIS Samuel. Monsieur le Maire assure la Présidence.

- **Conseil Municipal du 5 juin**

Lors du Conseil Municipal du 5 juin ont été constituées les commissions.
Commission des travaux : DUTOIT Jean-Luc, BREHON Raphaël, DOBOSZ Olivier et MALBRANQUE Florian.
Commission d'urbanisme : BREHON Raphaël, DOBOSZ Olivier et MALBRANQUE Florian.
Commission des Finances : LACAZE Philippe, OUDART Alice et CLAISSE Edith.
Commission des écoles : BONNEL Marie Jo, BOUTOILLE Eric et DOBOSZ Olivier.
Relation avec les associations : BONNEL Marie Jo, LIAGRE Anne-Catherine et VAN STAEN Gilbert.
Fêtes et cérémonies : DUTOIT Jean-Luc, LIAGRE Anne-Catherine, CLAISSE Edith et VAN STAEN Gilbert

A été décidé lors de ce conseil :
- La création d'un poste d'adjoint technique à 23h et suppression d'un poste d'adjoint technique à 18h24.
- La nomination de Monsieur BREHON Raphaël grand électeur qui représentera la commune auprès de SIDEN - SIAN.
- Les terrains situés rue Brasme restent en non constructible.

- **Conseil Municipal du 26 juin**

Lors du conseil municipal du 26 juin ont été traitées les questions suivantes :
- L'annulation et le remplacement de la délibération du 26 mai concernant la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire.
- La proposition d'une liste de personnes pour siéger en commission communale des impôts directs.
- Le renouvellement du contrat de restauration avec LYS RESTAURATION ainsi que le maintien des tarifs de restauration à 2€70 pour les Wicrois et à 3€ pour les extérieurs.
- Le tarif de garderie reste également inchangé soit 1€50 de 7h à 7h30 et de 17h45 à 18h15, 1€ chaque demi-heure de 7h30 à 8h30 et de 16h45 à 17h45, 5 € au-delà de 18h15.
- L'établissement d'un règlement de fonctionnement pour la plaine de jeux qui sera affiché sur les lieux.

École

LE WICRES INFOS FAIT PEAU NEUVE

Les suggestions sont les bienvenues pour enrichir votre journal. Rendez-vous en décembre pour votre prochain numéro !

RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes du 1er septembre approche à grand pas !

Tout a été mis en place par l'équipe enseignante ainsi que par la commune pour assurer le nouveau protocole sanitaire et ainsi accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

RAPPEL HORAIRES :
L'école accueille les élèves de 8h20 à 8h30 le matin ainsi que de 13h20 à 13h30 l'après-midi.
L'enseignement se déroule de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Contact
Téléphone : 03.20.57.11.58
Courriel : Ce.0592575d@ac-lille.fr

CANTINE / GARDERIE

Corinne, Laura et Sylvie accueillent vos enfants en garderie le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h45 à 18h15.

Les enfants mangent sur place au restaurant scolaire entre 11h30 et 13h20.

N'oubliez pas de les inscrire rapidement par mail à l'adresse suivante : mairie.wicres@orange.fr

RAPPEL NUISANCES SONORES

Bien vivre ensemble en respectant la tranquillité de chacun.
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres, ne peuvent être effectués que :
- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

L'EQUIPE DU WICRES INFOS

Directeur de la Publication : Philippe LACAZE

Comité de rédaction :
Édith CLAISSE
Angélique TISON
THOMAS

WICRES-INFOS N°1
Mai - Juin - Juillet - Août 2020

A vos agendas !

Samedi 26 septembre à 15h00 :

Nettoyons la Nature avec les établissements LECLERC
Rendez-vous sur le parking de la Mairie.

État Civil

Naissances

Louise DELANNOY née le 30 mai 2020
Amira JALTI née le 19 juillet 2020
Chloé MALBRANQUE née le 31 juillet 2020

****

Ils nous ont quittés

Gisèle VASSEUR le 30 janvier 2020

Informations utiles

URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination (ex : transformation d'un commerce en habitation), de créer de la Surface de Plancher (ex : transformation d'un garage en chambre) ou de l'emprise au sol (ex : création d'un abri voiture), de modifier le volume d'un bâtiment, de percer/agrandir une ouverture, ou encore d'édifier/modifier une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation auprès de la Commune.
L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du Code de l'Urbanisme) est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme).

La Mairie

Téléphone : 03.20.23.02.45
Télécopie : 09.70.62.43.22
Messagerie : mairie.wicres@orange.fr
Site internet : www.mairiewicres.free.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi : 10-12h et 14h-16h
Mardi et vendredi : 17h-19h

RENCONTRER LE MAIRE ET LES ADJOINTS

Monsieur le Maire et les adjoints sont disponibles pour vous recevoir sur rendez-vous. Contacter l'accueil de la mairie par téléphone au 03.20.23.02.45 ou par mail mairie.wicres@orange.fr